

LE DOUBLE JEU DE L'UNION EUROPÉENNE FACE À LA CRISE MIGRATOIRE

Gilles Lebreton*

Résumé

Confrontée à une crise migratoire d'une ampleur sans précédent, l'Union européenne (UE) a tardé à réagir, comme si elle minimisait l'importance du phénomène. Sous la pression de l'opinion publique européenne, devenue inquiète, L'UE s'est alors décidée à prendre des mesures pour faire face à cette crise migratoire. Officiellement, il s'agissait d'en limiter l'ampleur. Mais nous pensons que l'UE n'a pas réellement changé d'attitude: comme madame Merkel, elle reste favorable à l'accueil des migrants, qu'elle considère comme une aubaine pour remédier au déficit démographique de l'Allemagne et d'autres Etats européens.

Mots-clés: crise migratoire, déficit démographique, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes

La guerre civile en Syrie a incité des millions de Syriens à fuir leur pays. Ils sont d'abord allés dans les États voisins, notamment au Liban et en Turquie. Puis beaucoup ont décidé de franchir la Méditerranée sur des bateaux de fortune pour gagner les côtes italiennes et grecques.

Confrontée à une crise migratoire d'une ampleur sans précédent, l'Union européenne (UE) a tardé à réagir, comme si elle minimisait l'importance du phénomène. Lors de l'été 2015, la chancelière Angela Merkel a même déclaré son intention d'ouvrir l'Allemagne aux migrants. Cette initiative a provoqué l'afflux d'au moins 800 000 migrants dans son pays en 2015. Elle a aussi incité beaucoup d'autres migrants, de nationalités diverses, à venir à leur tour en Europe.

Sous la pression de l'opinion publique européenne, devenue inquiète, L'UE s'est alors décidée à prendre des mesures pour faire face à cette crise migratoire. Officiellement, il s'agissait d'en limiter l'ampleur. Mais nous pensons que l'UE n'a pas réellement changé d'attitude: comme madame Merkel, elle reste favorable à l'accueil des migrants, qu'elle considère comme une aubaine pour remédier au déficit démographique de l'Allemagne et d'autres Etats européens.

Nous allons donc essayer de démontrer que l'UE se livre à un double jeu: elle prend des mesures qu'elle présente, pour calmer

* Depute europeen

l'opinion publique, comme des remparts contre l'immigration (I); mais l'analyse de ces mesures et les discours qui les accompagnent au Parlement européen révèlent qu'elles sont des leurres (II).

I. L'apparence: des mesures destinées à empêcher l'afflux des migrants.

L'UE a elle-même désigné, à grands renforts de publicité, ce qui constitue sa mesure-phare contre l'afflux de migrants: l'accord du 18 mars 2016 passé avec la Turquie. Au terme de cet accord, la Turquie s'engage à reprendre, à compter de son entrée en vigueur, les Syriens arrivés en Grèce en provenance de ses côtes. Ainsi présenté, L'accord paraît de nature à résoudre en grande partie la crise migratoire.

Il paraît d'autant plus rassurant que l'UE n'a pas hésité à accorder à la Turquie trois avantages en contrepartie de sa bonne volonté. Primo, l'UE lui verse une forte somme d'argent pour l'aider à gérer les Syriens sur son sol: d'abord fixée à 3 milliards d'euros, cette somme est rapidement doublée pour atteindre six milliards d'euros, sur l'insistance du président turc Erdogan qui s'avère être en la circonstance un négociateur redoutable.

Secundo, l'UE accorde à la Turquie la libéralisation des visas, pour permettre aux 80 millions de Turcs d'entrer quasi-librement en Europe. 72 conditions sont toutefois posées pour y procéder, afin de permettre à l'Union de préserver sa bonne conscience. Leur objectif est en effet d'exiger de la Turquie qu'elle respecte mieux qu'elle ne le faisait la démocratie et l'État de droit. Mais très rapidement l'UE va renoncer à se montrer trop exigeante. Sous la pression d'Erdogan, qui menace de rompre l'accord, elle finit par considérer que les 72 conditions sont respectées, ce qui est très étonnant quand on connaît la dérive autoritaire d'Erdogan, qui emprisonne les journalistes et les parlementaires qui lui résistent, et qui profite de l'échec du putsch militaire d'août 2016 pour organiser dans son pays une gigantesque épuration qui touche notamment plusieurs milliers de juges.

Tertio, l'UE s'engage à relancer le processus d'adhésion de la Turquie, qui s'était quelque peu enlisé en raison du comportement inquiétant d'Erdogan. Cette promesse a été tenue, puisque la négociation de deux nouveaux chapitres d'adhésion a commencé juste après la signature de l'accord.

Cet ensemble de concessions est si important qu'il a choqué beaucoup d'Européens. Mais il a été accepté car il

accrédite l'idée que le sacrifice est à la hauteur du bénéfice, qui consiste officiellement à parvenir à juguler l'immigration. Dans cette perspective, la Turquie est présentée par la presse comme une sorte de sous-traitant de la politique européenne de lutte contre l'immigration.

Parallèlement à cet accord avec la Turquie, l'UE entreprend en 2016 de créer deux nouveaux instruments destinés à lutter spécifiquement contre l'immigration. Le premier est l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, instituée pour remplacer l'Agence Frontex qui avait complètement échoué dans sa mission de protection des frontières extérieures de l'Union. La nouvelle Agence est notamment dotée d'une force d'intervention rapide, que ne possédait pas Frontex, et qui est censée lui permettre de voler au secours des États qui ont du mal, comme la Grèce ou la Bulgarie, à garder seuls leurs frontières extérieures. L'objectif officiel est donc bien de lutter contre l'afflux de migrants. Le même objectif préside à la création du second instrument, qui consiste en une liste européenne de « pays sûrs ». Cette liste est en effet destinée à recenser les pays vers lesquels on peut refouler les migrants, sans que ceux-ci aient rien de grave à y craindre. Elle a vocation à se superposer aux listes nationales de pays sûrs que certains États européens, comme la France, ont déjà élaborées.

Le message européen est donc clair : l'UE fait tout son possible pour lutter contre l'immigration. La réalité est pourtant différente...

II. La réalité: des leurres pour masquer une politique de peuplement.

L'analyse des mesures européennes contre l'immigration prouve qu'elles sont dénuées d'efficacité réelle. Rien ne garantit, par exemple, que la nouvelle Agence de garde-frontières et de garde-côtes sera plus efficace que sa devancière l'Agence Frontex, d'autant qu'elle est déjà paralysée par un fin réseau d'obligations de respecter les droits des migrants: droit d'être secourus, droit d'être enregistrés, et même droit de porter plainte contre ses agents ! La liste européenne de pays sûrs, âprement négociée, va quant à elle péniblement comprendre sept ou huit États. Sa valeur ajoutée est donc illusoire quand on sait que les listes nationales en contiennent davantage, comme celle de la France qui en comprend seize.

L'accord avec la Turquie est pour sa part un marché de dupes. En contrepartie des trois avantages sus-analysés qu'elle obtient, la Turquie ne s'y engage en effet qu'à reprendre 72 000

migrants, pas un de plus ! Et encore: à la place de ces migrants dont elle se débarrasse, l'UE s'y engage à accueillir un nombre identique -72 000- de Syriens installés dans des camps turcs de réfugiés. En clair, cet accord ubuesque ne lui permet même pas d'alléger sa charge d'un seul migrant ! C'est bien le signe qu'il n'est destiné qu'à tromper l'opinion publique.

En réalité, les dirigeants de l'UE sont, comme Madame Merkel, sont hantés par le déficit démographique de l'Allemagne et de certains autres États européens. Ils sont donc partisans d'une politique de peuplement dont ils dévoilent les contours dans des discours hélas trop peu médiatisés. J'ai personnellement entendu, en tant que député européen, le commissaire à l'immigration, Monsieur Avramopoulos, déclarer au Parlement de Bruxelles, le 8 juin 2015, que l'UE aura besoin de recevoir « 50 millions de migrants à l'horizon 2060 ». Il réitère un an plus tard, le 7 juin 2016 au Parlement de Strasbourg, en expliquant qu'il faut accueillir rapidement « 20 millions au moins de migrants » car « l'Europe aura besoin de bras ». Le haut-commissaire aux affaires étrangères, Madame Mogherini, est encore plus explicite le 13 septembre 2016, devant le Parlement de Strasbourg. Elle affirme carrément que la crise migratoire « n'est pas un phénomène qu'il faut entraver (...). Même si les citoyens n'aiment pas entendre cela, (...) ces migrations peuvent apporter des chances incroyables pour ceux qui quittent leurs pays et ceux qui les accueillent (...). Nous continuerons à avoir besoin de migrants». On pourrait citer aussi le commissaire à l'économie, Pierre Moscovici, qui estime que « les réfugiés soutiennent la croissance » au motif que les dépenses publiques consenties en leur faveur produiraient « un effet de relance sur l'économie ».

Point n'est besoin de continuer. Ces citations sont suffisamment édifiantes: une politique de peuplement est bel et bien organisée, et sa mise en œuvre a commencé. Dès 2015 la Commission a tenté de contraindre les États européens à se répartir les migrants arrivés en Grèce. Devant leur peu d'empressement à obtempérer, elle a imaginé en 2016 d'infliger aux États récalcitrants une amende de 250 000 euros par migrant refusé !

Le 7 juin 2016, la Commission a été encore plus loin en présentant un plan qui estime « nécessaire de créer de vraies voies d'entrée légale en Europe », plan soutenu par le rapport parlementaire Metsola qui demande la mise en place « d'itinéraires sûrs pour entrer dans l'Union ». Et en août 2016, le quotidien allemand Die Welt révèle que la Commission envisage d'élargir le regroupement familial des migrants à leurs frères et sœurs.

Les peuples européens sont médusés d'assister à cette montée en puissance de la politique de peuplement. Leur mécontentement croît et explique dans une certaine mesure le Brexit. Mais la Commission n'en a cure, comme Madame Mogherini le leur a brutalement avoué dans sa déclaration précitée. Une fois de plus, ce sont les lobbies dont elle choisit de servir les intérêts, en l'occurrence les puissants lobbies du patronat allemand. Dès 2014, le président de la Fédération allemande de l'industrie appelait à l'ouverture des frontières (cf Nicolas Goetzmann, «Economie, migrants: comment la France a laissé le patronat allemand prendre le pouvoir en Europe », Atlantico du 28/01/2016). L'UE a obtempéré en lui donnant la main-d'œuvre à bas coût qu'il réclamait.

En conclusion, la crise migratoire aurait pu être traitée autrement. Avec un peu de volonté, l'UE aurait pu inciter les États voisins de la Syrie à héberger durablement les réfugiés syriens en leur apportant une aide logistique et financière adéquate. Mais aveuglée par son ultra-libéralisme habituel, elle a fait le choix d'organiser son propre peuplement, au risque de déstabiliser ses États membres. La submersion migratoire n'est pas une fatalité à laquelle l'UE n'a pas su résister, mais une opportunité qu'elle a décidé de saisir.